

Département du Jura



Arrondissement de SAINT-CLAUDE

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL SYNDICAL

Séance du 02 Avril 2024

**Étaient présents :** M. BLASER Michel, Président, M. RENAUD Marcel, Vice-Président, Mme FORESTIER Catherine, titulaire, M. LACROIX Régis, suppléant, M. Julien BUFFAUT, titulaire, M Romain VOLATIER, suppléant

**Absent(s) Excusé(s) :**

**Pouvoir(s) reçu(s) :**

**Secrétaire de séance :** M. Marcel RENAUD

**Début de la séance :** 18H30

### Approbation du dernier compte-rendu :

Monsieur le Président demande aux membres du Conseil Syndical s'ils ont des observations à apporter au compte-rendu du 20 mars 2024.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

## Mot du Président aux élus

## Lecture de l'ordre du Jour

Monsieur le Président donne lecture de l'ordre du jour au Conseil Syndical :

BUDGET 2024

- Décisions modificatives
- Question(s) Diverse(s)

<b>ORDRE DU JOUR</b>
----------------------

<b>FINANCES : BUDGET 2024 - DÉCISIONS MODIFICATIVES</b>
---

Le conseil syndical s'est réuni en conseil extraordinaire afin de prendre des décisions modificatives sur le budget primitif 2024 voté en date du 20 mars 2024.

Afin de régulariser la situation budgétaire, Monsieur le Président informe l'assemblée qu'il y a lieu de procéder à des réductions et augmentations de dépenses et de recettes comme suit :

**Régularisation du compte 648** : suite à une erreur d'imputation lors d'un mandatement

Réduction des crédits au compte 022 « dépenses imprévues »	- 800.00 €
Augmentation des crédits au compte 648 « Autres charges de personnel »	+ 800.00 €
<b>Total Fonctionnement :</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total Dépenses</b>	<b>0.00 €</b>

**Régularisation du compte 6743** : Remboursement épareuse à la commune de MAISOD

Réduction des crédits au compte 023 « virement à la section d'investissement »	- 7 925.00 €
Augmentation des crédits au compte 6743 « subvention exceptionnelles de fonctionnement »	+ 7 925.00 €
<b>Total Fonctionnement :</b>	<b>0.00 €</b>

Pour rééquilibrer le budget :

Réduction des crédits au compte 2156 « matériel spécifique d'exploitation »	- 7 925.00 €
<b>Total Investissement :</b>	<b>- 7 925.00 €</b>
<b>Total Dépenses</b>	<b>- 7 925.00 €</b>

Réduction des crédits au compte 021 « virement à la section d'investissement »	- 7 925.00 €
<b>Total Investissement :</b>	<b>- 7 925.00 €</b>
<b>Total Recettes :</b>	<b>- 7 925.00 €</b>

**TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES :** - 7 925.00 €

**TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES :** - 7 925.00 €

Après avoir pris connaissance des régularisations, et en avoir délibéré, à **L'UNANIMITÉ**, le Conseil Syndical :

**VALIDE** les décisions modificatives de réductions et augmentations des crédits,

**CONSTATE** que le budget 2024 est équilibré en tout point en dépenses et en recettes.


  
**SIE**
  
*De la Mairie*
  
 Siège social : Mairie - Siret : 25390030200014
   
 230, Route du Pont de la Pyle - 39260 MAISOD
   
 03.84.42.32.46 - siemercantine@maisod.fr